



GRAND CONSEIL

## **Motion - 24\_MOT\_51 - Marion Wahlen et consorts au nom du cosignataire, Nicolas Bolay - Ce qui est viande pour l'un est végétal pour l'autre.**

### Texte déposé :

Les termes « filet », « steak », « jambon » ou « saucisse » sont aujourd'hui utilisés à toutes les sauces malgré leur signification liée aux produits d'origine animale.

L'usage abusif de ces termes utilisés par l'industrie des produits à base de végétaux est de nature à créer une confusion auprès des consommateurs et dévalorise le travail de la filière animale.

Il est important de pouvoir identifier ce que l'on mange, si tout s'appelle steak, de quoi parle-t-on finalement ?

A l'image du Canton du Valais, la présente motion demande au Conseil d'Etat de proposer au Grand Conseil un Exposé des Motifs et Projet de Loi modifiant la Loi sur les procédés de réclame (LPR; BLV 943.11), afin d'interdire dans le Canton de Vaud, notamment dans l'espace public, la publicité utilisant des termes liés aux produits d'origine animale pour nommer des denrées sans viande, à base de protéines végétales.

Cette modification pourrait prendre la forme d'un article 5c nouveau, avec la teneur suivante:

**Art. 5c nouveau: Interdiction des procédés de réclame pour des produits à base de protéines végétales nommés comme des produits de boucherie traditionnels**

Les procédés de réclame pour des denrées alimentaires à base de protéines végétales ne peuvent pas porter sur des produits nommés d'après les produits de boucherie d'origine animale traditionnels.

En outre, il est souhaité que la modification précitée soit accompagnée d'une modification du règlement d'application (RLPR: BLV 943.11.1) permettant d'établir une liste des dénominations dont l'usage de la publicité serait réservé uniquement aux produits d'origine animale.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Schelker (PLR)
6. Cédric Echenard (SOC)
7. Cédric Weissert (UDC)
8. Céline Baux (UDC)
9. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
10. David Vogel (V'L)
11. Denis Dumartheray (UDC)
12. Didier Lohri (VER)
13. Fabrice Tanner (UDC)
14. Florence Gross (PLR)
15. François Cardinaux (PLR)
16. Georges Zünd (PLR)
17. Gérard Mojon (PLR)
18. Grégory Bovay (PLR)
19. Guy Gaudard (PLR)
20. Isabelle Freymond (IND)
21. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
22. Jean-Daniel Carrard (PLR)
23. Jean-Franco Paillard (PLR)
24. Jean-François Cachin (PLR)
25. Jean-Louis Radice (V'L)
26. Jean-Luc Bezençon (PLR)
27. Jean-Marc Udriot (PLR)
28. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
29. John Desmeules (PLR)
30. Josephine Byrne Garelli (PLR)
31. Laurence Bassin (PLR)
32. Laurence Creteigny (PLR)
33. Loïc Bardet (PLR)
34. Marc Morandi (PLR)
35. Marc Vuilleumier (EP)
36. Martine Gerber (VER)
37. Mathieu Balsiger (PLR)
38. Maurice Neyroud (PLR)
39. Maurice Treboux (UDC)
40. Michael Demont (UDC)
41. Monique Hofstetter (PLR)
42. Nicolas Bolay (UDC)
43. Nicolas Glauser (UDC)
44. Nicole Rapin (PLR)

45. Olivier Agassis (UDC)
46. Olivier Petermann (PLR)
47. Patrick Simonin (PLR)
48. Philippe Jobin (UDC)
49. Pierre Kaelin (PLR)
50. Pierre-Alain Favrod (UDC)
51. Pierre-André Pernoud (UDC)
52. Pierre-André Romanens (PLR)
53. Pierre-François Mottier (PLR)
54. Regula Zellweger (PLR)
55. Romain Belotti (UDC)
56. Sébastien Kessler (SOC)
57. Sergei Aschwanden (PLR)
58. Stéphane Jordan (UDC)
59. Thierry Schneiter (PLR)
60. Valentin Christe (UDC)
61. Vincent Keller (EP)
62. Yann Glayre (UDC)